

EPS 031 Panneaux pour soubassement 30

Panneaux en polystyrène expansé pour socles

Utilisation: Composante des systèmes FIXITherm pour l'isolation thermique des façades de nouveaux et anciens bâtiments.
Pour l'isolation thermique dans les zones exposées à l'eau giclée, les zones de soubassement et sous le terrain, ainsi que pour les isolations intérieures.

Propriétés:

- Excellente isolation thermique
- Epaisseurs disponibles 60 à 300 mm

Mise en œuvre:



Données techniques					
N° d'art.	2000144129	2000144131	2000144133	2000144135	2000144137
Type d'emballage					
Unités par emballage	8 pce/unite	6 pce/unite	5 pce/unite	4 pce/unite	3 pce/unite
Quantité par unité	4 m ² /unité	3 m ² /unité	2,5 m ² /unité	2 m ² /unité	1,5 m ² /unité
Épaisseur isolation	60 mm	80 mm	100 mm	120 mm	140 mm
Longueur	100 cm				
Largeur	50 cm				
Conductivité thermique λ D	0,031 W/mK				

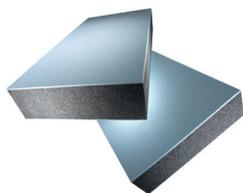
N° d'art.	2000144139	2000144141	2000144143	2000144145	2000144148
Type d'emballage					
Unités par emballage	3 pce/unite	2 pce/unite	2 pce/unite	2 pce/unite	2 pce/unite
Quantité par unité	1,5 m ² /unité	1 m ² /unité			
Épaisseur isolation	160 mm	180 mm	200 mm	220 mm	240 mm
Longueur	100 cm				
Largeur	50 cm				
Conductivité thermique λ D	0,031 W/mK				

N° d'art.	2000144150	2000144152	2000144154
Type d'emballage			
Unités par emballage	1 pce/unite		
Quantité par unité	0,5 m ² /unité		
Épaisseur isolation	260 mm	280 mm	300 mm
Longueur	100 cm		
Largeur	50 cm		
Conductivité thermique λ D	0,031 W/mK		

Composition:

- Mousse rigide de polystyrène expansé moussé en bloc à la vapeur d'eau.

Généralités: Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 243 «Isolations thermiques extérieures crépies», l'info technique «FIXITherm Système d'isolation thermique extérieure SITE» ainsi que les informations de cette fiche technique.



EPS 031 Panneaux pour soubassement 30

Panneaux en polystyrène expansé pour socles

Mise en œuvre:	Coller Pour les zones sous la terre et les zones humides, appliquer à pleine surface avec une spatule dentée avec le revêtement bitumeux à 2 comp., Multiflex à 2 comp. ou Optiflex à 1 comp. Dans les zones sèches à l'intérieur, appliquer avec Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger, Fixit 450 Colle de construction sèche au ciment ou Fixit 468 Colle dispersion. Les panneaux isolants du périmètre et des zones du socle doivent être assurés contre le glissement, par exemple avec un système de chevilles. Enduire Pour les zones sous la terre et les zones humides, appliquer sur toute la surface le revêtement bitumeux à 1 ou 2 comp., Multiflex à 2 comp. ou Optiflex 1 comp. Dans les zones sèches à l'intérieur ainsi que dans les zones de socle, appliquer Fixit 439 Colle et mortier d'enrobage Uni léger.
Traitement ultérieur:	En cas d'ensoleillement direct, prendre les précautions nécessaires pour protéger les panneaux isolants fraîchement posés.
Stockage:	Au sec et à l'abri des rayons du soleil, peut être conservé indéfiniment.
Certificats:	
Remarques particulières:	Les fiches techniques en vigueur et les recommandations pour crépissage des colles, enduits et revêtements utilisés ainsi que l'information technique « FIXITherm Système d'isolation thermique extérieure SITE » doivent être observés.
Dispositions générales:	Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.